



Établissement / Collectivité concerné(e) (le cas échéant) :

Nom, prénom et fonction / profession de la personne concernée / du référent :

Adresse : ..... CP-Ville : .....

Courriel : ..... Tél : .....

## 1. Précisez votre type d'adhésion

### Collège A :

Collectivités à compétence communale ou intercommunale

(montants fractionnables en cas d'adhésion de plusieurs services d'une même collectivité\*) :

- |  |       |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> jusqu'à 5 000 habitants       | 50 €  |
| <input type="checkbox"/> de 5 000 à 10 000 habitants   | 100 € |
| <input type="checkbox"/> de 10 000 à 50 000 habitants  | 200 € |
| <input type="checkbox"/> au-dessus de 50 000 habitants | 400 € |

Établissements à compétence régionale ou départementale :

- |  |       |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Collèges, lycées  | 30 €  |
| <input type="checkbox"/> Établissements universitaires                                 | 400 € |
| (montant fractionnable en cas d'adhésion de plusieurs services d'une même université*) |       |
| <input type="checkbox"/> Conseils départementaux                                       | 400 € |

Professionnels :

- |  |      |
|--|------|
| <input type="checkbox"/> Librairies, éditeurs, associations... | 30 € |
|--|------|

\* La collectivité ou l'université concernée peut avoir plusieurs représentants au sein des instances statutaires de l'agence, elle n'aura pour autant qu'une seule voix.

### Collège B :

Adhésion individuelle 17 €

Profession : .....

## 2. Précisez votre choix de règlement

- par chèque bancaire, joint à ce bulletin, à l'ordre de l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté
- par chèque bancaire à réception de la facture, à l'ordre de l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté
- par virement bancaire à réception de la facture (cf. RIB ci-dessous)

Date :

Signature :

R.I.B. : BANQUE GUICHET N° COMPTE CLÉ DEVISE IBAN  
10278 08000 00022836401 11 EUR FR76 1027 8080 0000 0228 3640 111

BIC : CMCIFR2A - Besançon

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.